RIASEC : Si

K1113
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Emploi réglementé

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Psychologue d'entreprise

Définition

Le psychologue du travail améliore le bien-être et la performance des employés au sein des organisations.

- Évalue et analyse les conditions de travail pour prévenir les risques psychosociaux
- Conçoit et met en œuvre des interventions visant à améliorer la qualité de vie au travail
- Accompagne les salariés dans la gestion du stress et des conflits
- Réalise des diagnostics organisationnels pour optimiser les relations et les processus de travail
- Contribue à la mise en place de politiques de santé mentale en entreprise

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+5 en psychologie du travail.

Certifications et diplômes :

- Psychologue du travail
- Master mention psychologie sociale, du travail et des organisations

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Prévenir les risques psychosociaux
- Evaluer les besoins psychologiques des employés
- Proposer des stratégies d'amélioration du bien-être au travail
- Pratiquer une séance de psychothérapie individuelle, de groupe, familiale
- Déterminer le besoin en accompagnement psychologique, arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, service social, personnel paramédical

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Créer une relation de confiance
- Sensibiliser un public
- Respecter la confidentialité des informations

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Concevoir et mettre en place les actions de prévention, d'information sur la santé et les risques psychosociaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser le contexte de vie d'une personne ou d'une famille

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Développer des stratégies de gestion du stress pour le personnel
- Sensibiliser à la santé mentale et au bien-être
- Evaluer des acquis d'apprentissage, de formation ou d'expérience
- Accompagner l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet d'orientation professionnelle
- Gérer la mobilité et les parcours professionnels
- Soutenir le développement professionnel des employés

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Faciliter les groupes de parole en entreprise
- Résoudre les conflits au sein des équipes
- Acquérir de nouvelles compétences de manière autonome pour s'adapter aux évolutions et appliquer ces nouvelles connaissances

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser les outils digitaux (communication, applications, objets connectés) Transition numérique

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de réactivité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Prévention des risques psychosociaux
- Développement personnel
- Psychologie du travail
- Tests psychométriques
- Optimisation des conditions de travail
- Management opérationnel
- Psychologie comportementale
- Psychologie de l'adulte
- Thérapies comportementales et cognitives

Normes et procédés

- Ethique professionnelle et déontologie

Techniques professionnelles

- Communication non violente (CNV)
- Techniques d'entretien
- Techniques de gestion du stress
- Gestion des émotions
- Techniques de résolution de conflits

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public

Horaires et durée du travail

- Travail en journée
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Publics spécifiques

- Salariés

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Collectivités territoriales
- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail